

Harnais et courroie de retenue - utilisateur

~ le port et les vérifications du harnais ~

FORMATION EN LIGNE



Le harnais de sécurité est la protection obligatoire considérée par le Code canadien du travail et la CNEST.

Le port et les vérifications sont régis par le fédéral et le provincial.

Tout travailleur, intervenant et gestionnaire, ayant à travailler ou superviser le travail en hauteur, doit savoir utiliser un harnais et une courroie de retenue, et pour certains une ceinture de sécurité.

Cette formation est communiquée, aux travailleurs de tous les types de chantiers, sur les réseaux télécom, pour les techniciens, mécaniciens, peintres, électriciens et tout autre corps de métiers ayant à travailler en hauteur, de même qu'aux gestionnaires et les chargés de projets.

La formation est adaptée à votre environnement de travail que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur. Elle traite des situations sur chantiers, sur échafaudages et sur plateformes, dans une nacelle ou un 'bras ciseaux, au poteau et au toron.

La formation traite des spécifications d'un harnais de la courroie de retenue, de la ceinture de sécurité, du port, des ajustements, des vérifications et de l'entretien obligatoires.

Elle inclut un test de compréhension complété par le participant pour vos dossiers. Elle procure une attestation de connaissances au participant.

Cette formation est communiquée par un formateur agréé.

L'entreprise employeur du participant reçoit un certificat mentionnant favoriser le développement de ses employés dans le domaine de la santé et sécurité au travail.

Harnais et courroie de retenue - utilisateur

~ le port et les vérifications du harnais ~

Plan de cours mis à jour : Mai 2024

durée de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • 1½ hre approx. EN LIGNE, par visioconférence en direct par le formateur agréé • Essai et ajustement d'équipement • Pour travailleurs et autres intervenants, qui ont à travailler, intervenir ou circuler aux endroits nécessitant cette protection.
nombre de participants	<ul style="list-style-type: none"> • 2 à 10 participants maximum
où	<ul style="list-style-type: none"> • Se fait d'un poste de travail, dans un environnement favorisant l'apprentissage
quand	<ul style="list-style-type: none"> • Du lundi au samedi, selon la convenance.
coût	<ul style="list-style-type: none"> • 375 \$ / session + 35 \$ par participant.
pré-requis nécessaire	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun, mais prévoir que sur tous les chantiers de construction, l'attestation ASP Construction est requise et obligatoire.
contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • La formation est théorique et pratique, et traite des sujets suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ La vérification, l'entretien, le nettoyage et l'entreposage du harnais ; ○ Où, quand, comment et pourquoi utiliser ; ○ Faire une analyse de risques avant de commencer le travail ; ○ À quoi s'attacher, exemple de points d'ancrage ; ○ Les équipements de protection individuels pour le travail en hauteur selon les environnements - harnais, courroies, échelle, escabeau, casque, gants, verres de sécurité, bottes de sécurité, etc. ; ○ Les règles à suivre à un poteau, sur un toit, dans une nacelle, un panier de chariot élévateur ou une plateforme motorisée ou fixe, incluant les nouvelles réglementations de 2014 et celles de 2015 ; ○ Comment et des exercices d'enfiler correctement un harnais ; ○ Expliquer et démontrer un plan de sauvetage - des statistiques, des solutions ; ○ Faire une analyse de risques avant de commencer les travaux ; ○ Les obligations de l'employé et celles de l'employeur, selon la CNESST et les lois fédérales, provinciales, concernant la santé et la sécurité au travail en hauteur. • Les trucs du métier pour être plus sécuritaire, tout en étant plus efficace. • Un test écrit de compréhension pour chaque participant.
attestation de connaissances acquises	<ul style="list-style-type: none"> • Chaque participant reçoit une carte porte-monnaie d'attestation des connaissances acquises et nécessaires à l'utilisation d'un harnais et de ses accessoires. • Chaque participant reçoit les directives d'utilisation d'un harnais et des accessoires nécessaires à sa protection contre les chutes. • L'entreprise reçoit un certificat pour son implication et son encouragement à la Santé et Sécurité au Travail et à informer ses employés. • Le gestionnaire reçoit le cahier du gestionnaire qui est un résumé de la présentation, des normes, des directives et des instructions de travail, pour assurer les suivis aux opérations nécessitant une protection contre les chutes soit, un harnais, les courroies, les ceintures et autres. • Un rappel à cette formation est recommandé aux 3 ans.

Harnais et courroie de retenue - utilisateur

~ le port et les vérifications du harnais ~

soutien professionnel	<ul style="list-style-type: none">• Vous bénéficiez de notre ligne téléphonique ACCÈS-INFO gratuitement pendant toute la période de l'attestation de votre employé.• Vous bénéficiez également des MISES A JOUR gratuites sur le sujet de cette formation et des conseils en gestion SST.
-----------------------	--

Si vous désirez des informations additionnelles sur le contenu de cette formation, sur nos honoraires, ou pour vous inscrire à cette formation, SVP nous contacter au 514-754-2336.

NOTE :

André Rousseau - Conseillers sont des formateurs agréés de la Commission des partenaires du marché du travail et d'Emploi Québec, pour le soutien au développement de la main-d'œuvre. Une formation communiquée par un formateur agréé en Gestion de Santé et Sécurité au Travail, vous permet d'inclure les frais de cette formation à votre obligation annuelle de formation auprès de vos employés.

De plus, cette formation, de même que les services d'un professionnel formateur agréé, pourraient vous donner droit à un crédit d'impôt et des subventions financières du gouvernement du Québec. Ce pourrait être pour une formation, un suivi, un coaching, un mentorat ou toute autre forme d'aide directe à un ou plusieurs gestionnaires d'une entreprise pour le soutien au développement de compétences. Votre centre régional d'Emploi-Québec peut vous guider dans une telle démarche de demande d'aide financière à mes services.